

Prévention de l'illettrisme : le rôle de l'école maternelle

DIA 1

L'école maternelle participe à l'action précoce de lutte contre l'illettrisme en ce sens qu'elle se situe en première étape de la scolarité.

Les deux enjeux primordiaux de la scolarisation préélémentaire sont : DIA 2

- la langue et le langage
- le devenir élève

L'école maternelle est le lieu où dès le plus jeune âge, les premiers apprentissages scolaires posent les fondations de la lecture et de l'écriture, c'est à dire des acquis de connaissances et de compétences qui permettront de réussir au cours préparatoire dans les apprentissages fondamentaux.

L'objectif essentiel de l'école maternelle est l'acquisition d'un langage oral riche, organisé et compréhensible par l'autre.

Les programmes de l'école maternelle précisent aux enseignants des repères pour organiser la progressivité de ces apprentissages en respectant les écarts d'âge et de développement.

En langage, deux domaines essentiels se distinguent : DIA 3

s'approprier le langage et découvrir l'écrit.

Le premier de ces domaines se décline en trois champs de compétences intitulés « échanger et s'exprimer », « comprendre », « progresser vers la maîtrise de la langue française »

Le deuxième domaine « découvrir l'écrit » s'organise autour de deux composantes : se familiariser avec l'écrit et se préparer à apprendre à lire et à écrire.

Si l'on aborde l'enseignement scolaire du langage du point de vu de ses fonctions universelles, celles-ci sont mises en jeu de manière particulière à l'école maternelle :

Assises académiques de l'illettrisme

mardi 14 décembre au lycée Jean Rostand de Strasbourg.

- d'une part le langage est enseigné pour être instrument de communication, il s'agit là d'aider l'élève à apprendre à « parler à » et à « parler avec »,
- d'autre part le langage est aussi enseigné pour être moyen de représentation du monde , il s'agit d'aider l'élève à apprendre à « parler de » et à articuler le « parler » et le « penser ».

L'école maternelle prend en compte dans son enseignement ces deux dimensions dans une pédagogie centrée sur des situations vécues (en instantané et en différé), au plus prêt de ce qui fait sens pour l'élève dans son environnement scolaire.

Pour décrire la pratique pédagogique spécifique à l'école maternelle, l'on peut distinguer 4 « familles » très complémentaires de situations mises en œuvre pour faire apprendre :

- en premier lieu, le jeu (à travers des jeux symboliques, jeux à règles, jeux sensori-moteurs, jeux de constructions, etc.),
- une deuxième famille regroupe les recherches, l'expérimentation, la résolution de problèmes (celles-ci sont à la mesure des capacités des jeunes enfants),
- une troisième famille rassemble les situations qui visent l'imprégnation culturelle,
- une dernière regroupe les activités dirigées (sous forme de jeux et d'exercices),

Si la langue est une priorité dans les programmes et une préoccupation dans les pratiques pédagogiques, l'apprentissage de la langue est abordé sous les deux aspects suivants :

- le premier où la langue fait l'objet d'un apprentissage pour elle-même, elle est alors langue « objet ». C'est là une spécificité scolaire.
- Le deuxième aspect correspond à l'apprentissage de la langue comme « outil » pour apprendre dans les autres domaines des programmes. La langue est au service de ces domaines, et évolue, s'enrichit à travers cette interdisciplinarité.

Intervention conjointe : Karine NEISS et Christèle BARLEON

IEN chargées de l'enseignement préélémentaire

Le langage et la langue ne s'acquièrent donc pas au détriment des autres domaines d'activités enseignés en école maternelle mais en interaction avec ces domaines.

De plus, si l'apprentissage de la langue orale est premier, il évolue et se poursuit avec l'entrée dans la langue écrite, qui est déjà amorcée à l'école maternelle.

Les séances d'apprentissage proposées en découverte de l'écrit se préoccupent pour partie de la conscience du mot, de la découverte des composantes du mot : syllabes, sons et lettres. Cependant, si cet apprentissage est organisé, il ne devient systématique qu'à partir du cours préparatoire.

De même, la préparation à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture (comprenant l'acquisition de la conscience phonologique, l'approche du principe alphabétique) trouve sa place à l'école maternelle. Cependant, la systématisation de ces activités revient pleinement à l'école élémentaire, plus particulièrement au C.P.

Si l'objectif de l'école maternelle est d'assurer une forme d'irréversibilité des acquis de base (ceux qui garantissent l'autonomie dans la société actuelle), la première prévention est à rechercher dans la qualité des pratiques ordinaires qui s'appuient sur des démarches adaptées.

DIA 4

La prévention de l'illettrisme passe par un apprentissage méthodique du vocabulaire :

Cela se traduit pour l'enseignant par un enseignement raisonné et systématique qui écarte les approches accidentelles. Cet enseignement permet de dépasser le langage de connivence présent dans le milieu familial pour donner à l'enfant une référence commune compréhensible par tous .

Ces pratiques pédagogiques visent à nourrir les mémoires verbales et sémantiques, condition indispensable à la bonne compréhension qui précède et excède la production langagière. Nous pointons ici la distinction entre le « vocabulaire passif » et le « vocabulaire actif » de l'enfant : le vocabulaire actif étant par opposition celui que l'enfant est capable de mobiliser et d'utiliser à bon escient.

Assises académiques de l'illettrisme

mardi 14 décembre au lycée Jean Rostand de Strasbourg.

L'enseignement du vocabulaire tel qu'il est proposé en école maternelle vise à enseigner ce que veulent dire les mots (nommer le monde) et enseigner comment on se sert des mots.

Il s'agit donc d'aider les enfants à connaître le sens des mots en tenant compte du problème de leur polysémie : ce sens qui découle d'un usage contextualisé ; et d'aider les enfants à se servir des mots en connaissant

- d'une part leurs possibilités sémantiques.
- d'autre part leur fonctionnement syntaxique. et aussi, les jugements sociaux éventuels sur ces mots

Les composantes de l'action enseignante et éducatrice, c'ad le « Comment procède l'enseignant » ?

Il prévoit un enseignement organisé du lexique sous forme de séances qui abordent du vocabulaire au plus près des besoins de la communication en situation scolaire pour aller vers le moins familier, voire l'abstrait. La simple exposition à des mots ne suffit pas pour en permettre la mémorisation. Ce ne sont pas des leçons de mots désincarnées, mais des situations motivantes qui portent sur la vie de la classe et qui vont donner du sens aux acquisitions. La progression entre les différentes séances va permettre d'aller de la découverte de mots nouveaux au réemploi de ces termes dans des situations inédites pour l'enfant qui témoigne d'acquis stabilisés. Cela suppose, entre ces deux temps, la manipulation de ces mots dans des situations aménagées par l'enseignant, et où la parole, le langage du maître joue un rôle fondamentalement « modélisant ».

La prévention de l'illettrisme à l'école maternelle passe également par la stimulation de la mémoire mécanique : par exemple par la multiplication des jeux de doigts, des comptines et des chants, de la poésie. Mémoriser ce qui vaut la peine de l'être

Enfin, pour prévenir l'illettrisme dès le plus jeune âge les enseignants de l'école maternelle facilitent l'accès aux livres et pratiquent la lecture magistrale de textes littéraires dans le but ultime de transmettre le goût ET LE PLAISIR de lire.

Intervention conjointe : Karine NEISS et Christèle BARLEON

IEN chargées de l'enseignement préélémentaire

Ainsi si l'acquisition d'un langage oral explicite et structuré est l'enjeu essentiel de l'école maternelle, la compréhension représente une composante clé de l'activité langagière qui se traduit par un enseignement qui permet à l'enfant d'apprendre à comprendre.

Dans la vidéo que nous avons choisie et qui va suivre nous vous proposons d'illustrer le travail de compréhension de l'écrit mené à partir de la lecture d'un album. La compilation d'extraits très courts de la séance qui n'est pas visible dans son intégralité, permet de voir comment le travail autour du lexique peut être abordé au service de la compréhension de l'écrit

VIDEO : séquence extraite du DVD

« pratiques et enjeux pour l'école maternelle »

scéren CRDP Alsace

DIA 5

Cette vidéo nous permet d'observer le « parler professionnel » qui accompagne ici l'accès à la compréhension de l'écrit.

Ce que nous appelons le « parler professionnel » est une parole modélisante pour les apprentissages des élèves.

Globalement et au delà de cet exemple filmé, elle se caractérise de la manière suivante :

- d'abord par **un bon niveau de langue et l'usage de termes justes et précis.**
- Ensuite, la parole de la maîtresse donne toute son importance à la « **reformulation des propos enfantins** » afin de donner si nécessaire une forme correcte aux intentions de l'enfant sans le forcer nécessairement à répéter. Il peut s'agir parfois de deux énoncés : le premier au plus près de l'intention de dire, et le deuxième d'un niveau un peu supérieur.

Intervention conjointe : Karine NEISS et Christèle BARLEON

IEN chargées de l'enseignement préélémentaire

Par ailleurs, une autre caractéristique du parler professionnel sont **les modes de questionnement de l'enseignant** qui ont toute leur importance : les questions fermées vont amener au mieux des réponses en un mot ou en un complément d'énoncé alors que les questions ouvertes induisent des phrases plus complètes, et parfois complexes.

Une dernière caractéristique de ce parler professionnel, et qu'il ne faut pas sous-estimer, est **l'importance des liens langagiers** (c'est comme ...) que l'enseignant opère et qui vont aider l'enfant à prendre de la distance et à remobiliser, se remémorer des acquis antérieurs qui alimentent les connaissances en jeu.

Ce que nous souhaitons illustrer à travers la vidéo, c'est comment comprendre des textes racontés et lus s'enseigne dès la maternelle.

Pour les élèves cela revient à faire ensemble et oralement, toujours étayé par l'enseignant, ce que chacun devra parvenir à faire seul, silencieusement au cycle 3.

En complément de ce que nous avons dit, la vidéo nous permet d'observer, en filigrane, l'autre volet de la compréhension : la compréhension des consignes qui pour l'enfant de GS devenu élève lui permet de travailler dans un groupe sur la base de consignes collectives.

DIA 6

Les modalités de travail en petits groupes observés dans l'extrait de la vidéo se mettent en place progressivement avec l'acquisition de compétences sociales dans ces deux facettes : « le vivre ensemble » et « l'apprendre ensemble ». Les enfants vont à l'école pour apprendre avec d'autres, c'est-à-dire, se faire reconnaître, s'éprouver comme personne, découvrir les richesses et les contraintes du groupe, découvrir et respecter les règles d'une collectivité, d'une institution. Devenir « enfant apprenant », c'est acquérir des attitudes favorables à l'apprentissage : savoir écouter, réguler son attention, exercer son intelligence, demander de l'aide, faire des efforts, intégrer des exigences externes, prendre conscience de ce que l'on sait, sait faire, comprendre les attentes de l'école.

Cette dimension des apprentissages sociaux est déterminante pour l'acquisition des compétences langagières. L'un ne peut se concevoir sans l'autre.

Intervention conjointe : Karine NEISS et Christèle BARLEON

IEN chargées de l'enseignement préélémentaire

DIA 7

Pour conclure, nous dirons que la prévention de l'illettrisme dès l'école maternelle, se traduit par un centrage des enseignements sur les finalités propres à la maternelle : à savoir des acquisitions langagières et linguistiques, des acquisitions méthodologiques et cognitives, ainsi que des acquisitions sociales, tout en personnalisant le parcours des enfants les plus vulnérables, et dans le respect du rythme et des besoins de chacun.

La spécificité de l'école maternelle réside dans sa pédagogie et dans le fait qu'elle vise la préparation de ses jeunes enfants à l'entrée dans les apprentissages fondamentaux de l'école élémentaire, se situant ainsi dans le champ de la prévention et non dans un apprentissage précoce et prématuré. C'est de cette manière qu'elle contribue à remplir pleinement sa mission première de prévention de l'échec scolaire et de réduction des inégalités sociales.